

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 51 (1915)
Heft: 20

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

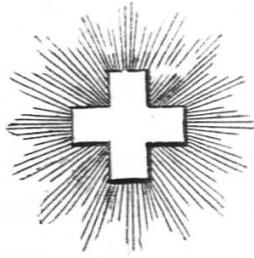
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 20



LAUSANNE

15 Mai 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Le roi des paysans.* — *L'instituteur et la guerre.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois. France.* — PARTIE PRATIQUE: *Excursions botaniques au printemps. (Suite).* — *Leçon de choses.* — *Rédaction.* — *Orthographe.* — *Industrie.* — *Arithmétique.*

LE ROI DES PAYSANS ¹

M. Virgile Rossel vient de donner un nouvel et convaincant exemple de ce que pourrait être notre littérature nationale, s'il était donné à nos écrivains d'allier à sa fécondité littéraire une puissance de travail comparable à la sienne. L'auteur de *Davel* (1898), de *Morgarten* (1905) et de tant de poèmes suisses, alpestres ou romands, ne croit pas cependant avoir fait assez pour réveiller en nous le sentiment national si ardent qui l'inspire lui-même. L'œuvre qu'il vient d'écrire en l'honneur de ce *Klaus Leuenberger*, de Schœnholz, dont tout Suisse a appris à l'école la destinée tragique, a été pour lui la préoccupation de près de douze années de sa vie, celle qu'il croit digne plus qu'une autre de rester dans le souvenir de ses concitoyens.

« C'est un Bernois de l'ancien canton qui aurait dû écrire ce livre, et l'écrire en dialecte du pays », nous dit l'auteur dans sa préface. « Pourquoi ai-je tenté l'aventure?... La destinée du *Bauernkönig* a de bonne heure éveillé l'intérêt du fils de paysan que je suis. »

Nous ne doutons pas que M. Virgile Rossel n'ait sérieusement étudié ses sources. Les notes qui suivent le volume suffiraient à l'établir. A vouloir contrôler les données historiques sur lesquelles

¹ *Le Roi des Paysans*, roman historique, par Virgile Rossel, Lausanne, Payot & Cie, 1915.

il s'appuie, nous perdrons notre temps. Le but de cet article est plutôt de montrer aux lecteurs de l'*Éducateur* combien cet ouvrage attache et passionne et le profit immense qu'ils en pourraient tirer pour leurs élèves.

A vrai dire, ils y verront surtout le *Roi des paysans* dans un cadre champêtre et familial auquel l'histoire ou la tradition ne nous avait pas suffisamment habitués. C'est la ferme de Schœnholz, que son propriétaire a si bien su mettre en valeur, malgré la rigueur des temps et la rapacité des baillis bernois. Retirée et accueillante, elle protège son maître, le juge pieux et intègre que l'Emmental s'est donné, contre les bruits de révolte qui grondent dans la vallée. Une famille unie et active s'y abrite. Eva Stucki, la femme de Leuenberger, craint que l'influence grandissante dont ses concitoyens l'honorent ne joue un tour à son époux. La mère Lise, au contraire, tout infirme qu'elle est, l'encourage à ne pas désertier la cause des « rudes », parce qu'elle a souffert dans sa jeunesse du régime de LL. EE. Pierre, le jeune frère de Leuenberger, nourri de lectures du bon vieux temps, brûle d'en découvrir avec les tyranneaux de Berne, tandis que Glanzmann, le vieux serviteur de la maison, grogne chaque fois que le pays arrache son maître à la charrue.

De nature Klaus Leuenberger est un tiède, « un de ces sages qui pèsent, repèsent et pèsent encore le pour et le contre avant de se décider ». Il a « la terreur de la guerre civile ». Pourtant son éloquence naturelle, sa justesse de coup d'oeil le désignent plus que tout autre au rang et au rôle de conducteur d'hommes. Il parle comme un pasteur, disent ses concitoyens. Mais il a l'ardent désir de cultiver sa terre, de vivre au milieu des siens. Ce n'est ni un ambitieux vulgaire, ni un lutteur.

Hélas ! Les hommes sont-ils jamais maîtres de leur destinée ? Au cabaret de Rüderswil, où il s'est attardé un soir, plus que de coutume, en compagnie de son voisin Bieri, on lui a dit : « Tu seras notre chef » si la révolte éclate dans la vallée. Comme il s'abstient de fréquenter les assemblées, Hans-Uli Neuhaus, un des meneurs des paysans, vient le relancer à Schœnholz. Un soldat manchot, qui court les auberges et supporte mal le vin vaudois qu'on y

débite, rôde constamment autour de sa paisible retraite. Si dans l'Emmental chacun se terrait comme Leuenberger, le bailli Tribollet aurait beau jeu. Déjà les pasteurs se permettent de gourmander les paysans dans les églises et leur vantent l'excellence du régime établi. Le prestige de la seigneurie et la crainte des baillis sont si grands que les « doux » hésitent. A quoi servirait la révolte, pense Leuenberger ; les paysans ne possèdent ni l'organisation militaire ni la tradition politique qui font la force de LL. EE ?

Mais devant les menaces dont on l'accable Leuenberger cède. C'est l'engrenage qui le broiera. Dans toutes les assemblées où il paraît, on le désigne comme président. A Soumiswald, à Huttwyl, il passe du rang de juge à celui de chef d'un peuple. De sa modération native, il ne restera bientôt rien. Il sera la victime innocente et résignée de l'ignorance de ses électeurs des choses militaires et politiques. « Aime ton pays et sers-le sans te demander ce que ça te rapportera !... lui dit la mère Lise, sa belle-mère infirme. « Ton nom respecté, de la liberté et de la justice dans l'Emmental, il n'y a pas de meilleure médecine pour moi. »

Sans qu'il en ait conscience, l'ambition et le goût de l'autorité s'insinuent en lui. « D'être le chef et l'idole de ses Emmentalois, de les avoir dans la main comme une bonne épée, de les sentir autour de soi comme une grande famille, qui s'en remettait de tout à lui, Leuenberger retrouvait sa confiance glorieuse de Soumiswald et d'Huttwyl. C'était même quelque chose de plus excitant, de plus enivrant. Après les bruyantes ovations d'une assemblée, l'hommage souverain d'un peuple en armes ! Le mois précédent, il n'était que Klaus Leuenberger, de Schœnholz, et, sans les effroyables menaces de Neuhaus, il se serait prudemment terré dans sa calme obscurité. Au cours de ce mois de mai, quel changement, quelle vertigineuse ascension ! »

On sait le reste. Le siège de Berne, la paix de Murifeld chez Gabriel de Weiss, la bataille de Mellingen et celle de Herzogenbuchsee, la déroute, la torture et la mort du Roi des paysans appartiennent à l'histoire.

M. Virgile Rossel n'était pas libre d'en changer les données si connues. Mais il en a dramatisé la trame par l'épisode du traître

Bieri et l'analyse des tortures morales si noblement supportées par l'infortuné paysan, toujours égal aux circonstances et si noble dans ses revers. Son livre restera s'il est assez de Suisses soucieux de préférer « la forte, l'infrangible unité du sentiment national, » non pas seulement aux « sympathies contraires » qui les divisent, mais aux « affinités ethniques » qui les empêchent de voir le mal que des causes semblables ont fait dans le passé à nos ancêtres. Est-ce que Berne et la Suisse tout entière auraient connu les horreurs de l'invasion étrangère, si LL. EE. avaient su mériter l'attachement des paysans bernois et l'affection des autres cantons ? Grâce à M. Virgile Rossel, nous connaissons mieux la beauté du sacrifice de Davel. Il nous montre aujourd'hui que les Bernois ont aussi eu leur Davel. Nous l'appelions jusqu'ici Samuel Henzi. Ne conviendrait-il pas de l'appeler dorénavant, sur la foi de son beau livre, Leuenberger de Schœnholz ? Quel beau drame ce roman, mis au théâtre, ne donnera-t-il pas en spectacle aux Suisses qui ne lisent plus l'histoire de nos cantons ?

PAUL DECKER.

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

Quelques réflexions actuelles. (Suite.)

Les esprits un peu désespérés et exaspérés au commencement de la guerre, se sont maintenant calmés et nous sommes parvenus à une notion plus claire des devoirs qui nous incombent et de l'attitude que nous devons adopter. Cependant l'accord n'est pas parfait et nous sommes loin de penser à l'unisson. La cause ne doit pas en être cherchée ailleurs que dans la situation qui nous est faite dans le conflit, situation qui n'est comparable à celle d'aucun autre Etat neutre. Notre peuple, en effet, s'est nourri pendant de nombreuses années des principes des deux civilisations qui se disputent aujourd'hui la préséance, et il n'est pas paradoxal d'affirmer que ce fait nous met dans une situation très pénible, et que nous souffrons moralement plus que les belligérants parce que nous n'avons pas cette foi, cette espérance dans la victoire qui les soutient et les reconforte. Il nous est bien difficile de nous placer à un point de vue tout à fait impartial et objectif ; pour y parvenir nous devons en tout cas sacrifier tous nos préjugés, et nous inspirer surtout de la morale chrétienne.

Dans ces temps tourmentés, l'idéal chrétien me paraît être, en effet, le seul terrain sur lequel nous puissions tous nous entendre, agir de concert, et trouver une réponse aux questions troublantes qui nous sont posées par les événements. A notre époque de matérialisme et de mercantilisme, l'épithète de chrétien rendra peut-être un son étrange pour certaines oreilles trop déshabituées à l'entendre. Les hommes sont, en effet, si inconséquents avec eux-mêmes ! Tous

revendiquent le titre de chrétien, mais combien se bornent à suivre les rites et les formalités de leur foi, sans en admettre jamais les devoirs et les obligations? On est chrétien, certainement, mais c'est là une affirmation toute gratuite, un *credo vide* de sens. Aller à l'église, envoyer ses enfants au catéchisme, voilà les seuls devoirs auxquels on se croit astreint. D'ailleurs, où prendrait-on le temps, on a d'autres préoccupations plus pressantes et surtout qui donnent des bénéfices plus tangibles!

Certains n'ont pas manqué, au début de la guerre, de proclamer avec une joie exubérante la faillite du christianisme. Mais comment donc? La crise actuelle cependant ne me paraît être que la résultante des efforts accomplis pendant de nombreuses années, l'aboutissement logique et naturel de la course aux armements, et j'imagine que si le christianisme est en faillite, il doit l'être depuis bien longtemps! D'ailleurs, l'admirable réveil religieux auquel on assiste en France, dans ce peuple que l'on disait profondément immoral et athée, ne vient-il pas infirmer ces allégations et en fournir le démenti le plus éclatant? Le christianisme me semble, au contraire, bénéficier d'une singulière recrudescence; il n'est rien comme la menace du danger imminent, comme la souffrance physique et morale pour pousser les hommes à puiser leur courage et leur réconfort à la seule source où ils puissent les trouver : leur foi.

La Suisse, bien qu'elle n'ait pas à parer à un danger pressant, attendra-t-elle ce moment pour comprendre que tout chez elle n'est pas parfait? Débarrassons-nous donc enfin de cette fausse honte, de cette puérile timidité, de cette peur du ridicule qui ont jusqu'ici voilé notre vraie personnalité. Notre conscience sera désormais notre seul guide : nous encouragerons le bien, nous condamnerons le mal. Le programme est simple ; il est pourtant difficile de le remplir sans défaillance.

On considère, en général, la Suisse comme le modèle des Etats républicains et démocratiques et on la donne volontiers comme le type de ce que seront après la paix les Etats-Unis d'Europe. Nous éprouvons de ce fait quelque orgueil, mais, encore une fois, nous qui sommes l'objet de cette attention, trouvons-nous que ce modèle soit parfait et qu'il n'ait rien à retoucher? Bien faits sont ceux qui le pensent. Je crois, au contraire, que nous devons mettre notre point d'honneur dans ce que ce pays modèle, au point de vue politique, le soit aussi à tous autres égards. Au moment du danger, alors qu'aucune force ne devait être dispersée, les gouvernements de la France, de l'Angleterre, de la Russie ont sévi contre l'alcoolisme et contre l'immoralité. Puisque ce sont là deux fléaux en temps de guerre, ils le sont aussi en temps de paix. Pourquoi la Suisse ne fait-elle rien de semblable pour ce qui la concerne?

La place me manque pour préciser toutes les réformes que nous avons à entreprendre ; chacun d'ailleurs les soupçonne, pour peu qu'il y mette de la bonne foi. Les quelques considérations qui précèdent suffisent à nous montrer le champ d'activité toute morale qui s'ouvre devant nous.

Comment maintenant concilier ces deux choses en apparence inconciliables : l'idéal chrétien et le patriotisme? La contradiction me paraît résider dans le fait que la notion de patriotisme n'a pas évolué et qu'elle ne s'est pas affinée sous

l'influence de la civilisation. Alors que la justice, par exemple, s'est peu à peu affranchie de ses moyens coercitifs, le patriotisme a conservé cette excroissance hideuse : la force armée et la guerre. Que dirait-on aujourd'hui d'un tribunal qui appliquerait la torture ? La guerre est précisément au patriotisme ce que la torture est à la justice, un reste moyennâgeux de barbarie ; ce patriotisme est un anachronisme, une notion caduque, dangereuse, qui doit disparaître. Il est peut-être inopportun d'émettre des appréciations sur le militarisme ; je poserai seulement cette question : Qu'advierait-il d'un Etat qui, observant la morale chrétienne jusque dans ses dernières rigueurs, refuserait de prendre les armes contre un agresseur ? Sa défaite matérielle ne fera l'objet d'aucun doute, mais il remportera une victoire morale certaine et qui, pour être moins glorieuse, n'en sera pas moins féconde¹. Qu'on me comprenne bien, d'ailleurs, je ne veux nullement faire ici l'apologie de l'antimilitarisme, je suis au contraire parfaitement convaincu des nécessités présentes ; je pense simplement à l'avenir que nous devons préparer. Comme pour toute chose, il faut un commencement, et si nous pensons comme certains que la guerre existera toujours, nous tournons dans un cercle vicieux duquel nous ne pourrons jamais sortir. On entend encore chez nous de singulières choses à ce sujet. Il y a quelques semaines, un journaliste n'hésitait pas à écrire que l'œuvre des pacifistes avait été néfaste et dangereuse. Un autre, plus récemment, donnait à ses concitoyens comme mot d'ordre l'indignation, et il qualifiait de saugrenu le projet, peut-être prématuré, mais pourtant si noble, de la création à Berne, par deux professeurs suisses, d'une *Revue des Nations*.

De tels propos sont navrants ; nous devons les stigmatiser avec la dernière rigueur, et encourager tout ce qui de près ou de loin prépare les voies de la paix de demain. L'humanité a besoin aujourd'hui d'hommes de volonté, qui placent leur idéal très haut, et qui ne se laissent pas intimider par la meute claironnante de ceux qui ne semblent avoir d'autre but que d'étouffer toute entreprise noble et désintéressée. Maîtres, agissons sur la génération qui monte, par notre enseignement, par notre attitude, et, ce faisant, nous travaillerons à la fois pour Dieu, pour la patrie et pour l'humanité.

AD. SONNAILLON.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Conférences officielles et assemblées de la S. P. V.** — A l'occasion des conférences officielles convoquées par le Département pour le jeudi 20 mai, le Comité de la S. P. V. invite MM. les délégués de districts et les présidents de réunir les membres de leur section avec l'ordre du jour suivant :

- 1^o Perception de la cotisation annuelle ;
- 2^o Réponses au questionnaire envoyé par le caissier ;
- 3^o La responsabilité civile des instituteurs.

La question de la responsabilité civile ayant été posée aux sections par une

¹ Nous rappelons ici que l'opinion de notre correspondant n'engage que son auteur. (Réd.).

offre d'une société d'assurance, adressée directement aux présidents de celles-ci, ces derniers sont invités à en faire une étude d'ensemble et à répondre aux trois questions suivantes :

- a) Une semblable assurance est-elle nécessaire ?
- b) Faut-il que le Comité s'en occupe ?
- c) La S. P. V. ne gagnerait-elle pas à être elle-même son propre assureur ?

L. GROBÉTY.

**** Société évangélique d'éducation.** — L'assemblée ordinaire du printemps de cette société a eu lieu le samedi 8 mai, à 2 ¹/₄ heures, Salle Tissot, Palais de Rumine.

Le programme comprenait une *Etude biblique* de M. le pasteur Eugène Bride à Lausanne, et une conférence de Mlle Butts, professeur à l'Ecole Vinet, sur ce sujet si actuel : *Un dilemme : héroïsme ou pacifisme ?* L. G.

**** Société suisse des Maîtres abstinents.** — *Section vaudoise.* — Le 17 avril a eu lieu à Lausanne l'assemblée annuelle, sous la présidence de M. Lamercy, instituteur à Yverdon. Le président a fait part à l'assemblée de la décision prise par le Comité national d'adopter l'*Abstinence* comme organe obligatoire ; ce journal est envoyé gratuitement aux membres actifs.

L'activité de la section se portera cette année sur des conférences et des cours antialcooliques. A cet effet, il sera édité quelques clichés à projections, avec l'aide de M. Payot, de Morges.

Le comité a été renouvelé comme suit :

Président, M. P. Burnier, instituteur, à La Tine (Pays-d'Enhaut).
Vice-Président, Mlle R. Baudat, institutrice, aux Tuileries de Grandson.
Secrétaire, Mlle M. Reber, » à Yverdon.
Caissier, M. Malherbe, instituteur, à Chailly s/ Clarens.
Bibliothécaire, M. Delisle, » à Corcelles le Jorat. M. R.

JURA BERNOIS. — Carl Spitteler. — Le 24 avril dernier, on a célébré dans plusieurs villes suisses, en particulier à Lucerne, le 70^e anniversaire de la naissance de M. Carl Spitteler, l'écrivain le plus en vue aujourd'hui chez nos confédérés de langue allemande. M. Carl Spitteler a été professeur au progymnase de Neuveville. Voici quelques extraits d'une lettre adressée au *Journal de Genève* par un des anciens élèves du poète, le Dr Schnyder, à Berne :

« Ce fut, je crois bien, en 1882, que se répandit, à Neuveville, la nouvelle de votre nomination à la place de professeur de langues anciennes et d'allemand.

» Apparition élégante (vous aviez alors trente-six ans), la barbe claire et fleurie répandue sur une cravate piquée d'un gros corail rouge, on vous vit, dès lors, parcourir sans hâte nos rues avec ce balancement des épaules qui vous prêtait, à mes yeux, des allures de nonchalance tout orientale. « Influence russe ! » disait-on autour de moi, car on savait que vous veniez de passer plusieurs années dans l'empire des tsars, et quand on se rendit compte de la parfaite urbanité de votre conversation, toutes les sympathies vous furent acquises.

» Et maintenant, mes souvenirs de classe :

» Je ne pourrais dire aujourd'hui quelles furent les règles de syntaxe qui

firent le sujet de votre première leçon, mais le souvenir de votre courtoisie et de votre générosité est resté profondément gravé dans mon esprit. Vos leçons avaient un caractère familial ; vous entremêliez la traduction des *Métamorphoses* d'Ovide de considérations philosophiques évoquées au gré des événements du jour. Je me rappelle qu'à propos de la mort de Gambetta, vous nous avez dit : « Quel malheur qu'un homme de cette valeur disparaisse quand tant d'imbéciles continuent à vivre ! » Pendant les récréations, vous vous promeniez pensif sous les platanes de la place, et, sans doute, vos pensées vous emportaient loin des réalités immédiates. On vous savait amateur des arts ; vous parliez volontiers littérature. Je vous entendis une fois professer une grande admiration pour *Madame Bovary*, ce qui me parut de la dernière audace. Et que pensai-je de vous, lorsque j'aperçus dans votre bibliothèque des volumes de ce Zola dont on ne parlait qu'à mots couverts dans ma famille ?

» Vous aimiez l'élégance des choses ; vous vous arrêtiez quelquefois dans notre jardin pour y aspirer une rose ou y admirer quelque fleur rare. Un beau jour, le bruit courut que vous aviez publié des vers ; l'inspecteur des écoles, qui vous voulait du bien, avait eu le volume entre les mains ; mais, comme il était écrit en allemand et qu'il y était question de papillons, on se contenta de sourire. On comprit toutefois que vos jours à Neuveville étaient comptés. Bientôt après, en effet, vous donniez votre démission de professeur. Le journalisme vous attira à Bâle, puis ce fut la glorieuse montée vers l'Olympe... ». H. GOBAT.

FRANCE. — **La bonne infirmière.** — La psychologie de l'infirmière, ce serait une étude émouvante !

Sous les voiles blancs, il y a des cheveux gris ou blancs ; celles-là, ce sont les mamans, elles ont un ou des fils au front, dans les tranchées, et chaque blessé qu'on leur amène, c'est leur enfant. Elles ont pour lui des soins et un dévouement maternels, ce qui faisait dire à un petit qui avait trois blessures : « Que voulez-vous, on est bien abîmé, heureusement qu'il y a partout des mamans pour le soldat. »

Parfois, une de ces mamans est en train de présenter une tisane ou bien d'écrire à une autre mère pour lui donner des nouvelles : « Il va mieux, il va bien, il est guéri. » On vient la chercher, on lui apprend que son fils à elle, que son fils a été tué. Elle s'en va, elle revient deux jours après, et elle reprend sa place auprès des blessés.

J'en connais une qui est revenue dans ces conditions. Comme c'était son tour de garde, elle a voulu passer la nuit auprès d'un cas grave : une amputation du bras à la suite de gangrène gazeuse. Le pauvre petit qui va mourir appelle sa mère que l'on a pu prévenir, qui demeure trop loin, qui arrive trop tard. « Je veux que maman m'embrasse. » Oui, mon petit, elle est en route ; dès qu'elle arrivera, on vous l'amènera. La voix se casse, le regard s'éteint, la sueur baigne son corps, inonde son front. Alors, l'infirmière qui vient de perdre son fils s'incline sur le front brûlant et moite et y pose ses lèvres longuement, jusqu'à ce que le cœur du jeune héros ait cessé de battre ; mais sous ce baiser, l'enfant avait encore dit : « Maman, maman », avec un vague sourire.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

Excursions botaniques au printemps. (Suite.)

L'anémone (*Anemone nemorosa*), famille des Renonculacées. Plante à tige souterraine horizontale et vivace, appelée rhizome, qui assure la vie de la plante mieux que les graines. Etymologie : anémone en grec, veut dire vent, parce que la fleur, très légère, portée sur un mince pédoncule, bouge au moindre vent.

La scille (*Scilla bifolia*), famille des Liliacées. Plante bulbeuse à fleurs bleues, pétaloïdes, six divisions ; les feuilles rectinervées caractérisent une monocotylédone. Rappeler que le bulbe, seule partie vivace, contient, comme les tubercules, une réserve de nourriture qui assure la reproduction de la plante.

La dent de lion (*Taraxacum dent leonis*), famille des Composées liguliflores. Suivre le développement d'une plante, la rosette de feuilles, l'allongement rapide des hampes, les fleurons isolés et la floraison des capitules en collectivité dans un champ, la formation des graines et leur dissémination par le vent.

La violette (*Viola odorata*), famille des Violariées. Examiner spécialement la fleur : corolle irrégulière, un pétale prolongé en éperon, cinq étamines très rapprochées dont deux pourvues d'un appendice qui s'enfonce dans l'éperon. Cette fleur est le symbole de la modestie.

La pulmonaire (*Pulmonaria officinalis*), famille des Boraginées. Feuilles alternes et velues, cyme scorpioïde ; fleurs rouges et violacées sur une même tige. Propriété de guérir les maladies des poumons, de là son nom.

Les primevères. Trois espèces sont à distinguer : la primevère acaule (*Primula acaulis*), fleurs jaune foncé, solitaires ; la primevère élevée (*Primula elatior*), fleurs jaune clair, groupées sur un long pédoncule raide, et la primevère officinale (*Primula officinalis*), fleurs jaune orange, plus petites, aussi groupées. Famille des Primulacées. Faire observer, dans la première espèce, l'hétérostylie ou position variable des étamines par rapport au pistil et expliquer comment se fait la pollinisation ou fécondation croisée.

La pâquerette (*Bellis perennis*), famille des Composées radiées, ainsi appelée parce qu'elle fleurit aux environs de Pâques. Petits capitules, fleurs ligulées à la périphérie et fleurs tubuleuses au centre.

La cardamine des prés (*Cardamine pratensis*), famille des Crucifères. Voir la position des six étamines, quatre grandes et deux petites, didynames.

Enfin, pour ne pas être trop long et comme il est difficile de savoir où s'arrêter, la transition entre la flore du printemps et celle de l'été n'étant pas nettement tranchée, nous énumérerons simplement et sans détails, les autres fleurs les plus remarquables de cette saison.

Dans les lieux humides, on rencontre deux renonculacées aux fleurs jaunes : **le populage** des marais (*Caltha palustris*) et **la ficaire** (*Ficaria ranunculoides*).

Dans les prés, deux plantes de la même famille sont très répandues : **la renon-**

cule âcre (*Ranunculus acris*) et la **renoncule bulbeuse** (*Ranunculus bulbosus*).

Dans les bois, la petite **pervenche** (*Vinca minor*) et le **muguet** (*Convallaria maiolis*), puis **les fraisiers**, **les aspérules**.

En juin, c'est la grande famille des **graminées** que nos écoliers, même à la campagne, connaissent si peu ; pour eux, c'est de l'herbe, des fenasses qui donneront du foin plus ou moins bon suivant leur aspect jugé à vue et non pas d'après leur nom. Les plus indispensables à connaître et les plus fréquentes, sont **les dactyles** (*Dactylis*), **les brizes** (*Brisa*), **les paturins** (*Poa*), **les bromes** (*Bromus*), **les phléoles** (*Phleum*), **les vulpins** (*Alopecurus*), **les flouves** (*Anthoxanthum*), **les ivraies** (*Lolium*), etc.

Une monographie, même très succincte, de ces diverses plantes, nous entraînerait trop loin ; c'est pourquoi nous terminons en laissant aux maîtres le soin de compléter, en cours de route, et de réparer tous les oublis. « C'est l'occasion qui fait le larron », dit un proverbe ; rien de plus vrai aussi en botanique. Que de découvertes ne faisons-nous pas en voyageant à travers monts et vaux ? Il n'y a qu'à ouvrir les yeux, et les plantes les plus modestes, des merveilles en miniature, se laissent découvrir. Un coup d'œil aux vieux arbres et aux vieilles murailles permettra d'observer encore **des mousses** et **des lichens** ; dans l'humus des forêts, **des champignons** comestibles et vénéneux, **des fougères**, **du lierre** et **des prêles** ; dans les étangs ou près des fontaines, **des algues**.

Bref, partout, au printemps, se pressent une infinité de plantes, utiles et nuisibles, de pharénogames et de cryptogames qui sont le charme de la nature, qui fournissent aux animaux leur nourriture et à l'homme de nombreuses ressources comme produits alimentaires, médicaux, industriels et commerciaux, à savoir : de la fécule, du sucre, de l'huile, des teintures, des condiments, des poisons et des fibres textiles.

H. PEITREQUIN.

LEÇON DE CHOSES

Degrés inférieur et moyen.

L'hirondelle.

MATÉRIEL : Hirondelles empaillées ou tableaux représentant des hirondelles dans diverses positions ; nids d'hirondelles.

VOCABULAIRE : Les mots en *italique*.

DÉVELOPPEMENT : L'*hirondelle* n'est pas un *oiseau domestique* ; elle vit en *liberté* autour de nos demeures pendant la *belle saison*. Nous ne la nourrissons pas. Elle cherche elle-même sa *nourriture*.

L'hirondelle est un petit oiseau dont la *tête*, le *dos* et les *ailles* sont d'un *noir bleu* ; le *front* et la *gorge* sont un peu *roux*, le *ventre* est *blanc*. Elle n'a presque pas de *cou*. Son bec est *large* et *plat*. Il a la forme d'un triangle. Les *pattes* de l'hirondelle sont *courtes*, elles lui servent beaucoup moins que ses *longues ailes* en forme de *faux*. Sa *queue* a des plumes plus longues de chaque côté qu'au milieu ; elle ressemble un peu à une *fourche*.

Le *nid* de l'hirondelle n'est pas semblable aux nids des autres oiseaux : il

n'est ni sur les arbres, ni dans les buissons, ni caché dans l'herbe ; il se trouve sous le *rebord* d'un *toit* ou dans l'*angle* d'une *fenêtre*, quelquefois contre une poutre d'une *grange*, d'une *écurie* ou d'une *étable*. Il est fait avec de la *boue séchée* et collée fortement.

L'hirondelle se *nourrit* de mouches, de mouchérons, d'insectes de toutes sortes. C'est donc un oiseau très utile auquel on ne doit faire aucun mal. Elle *chasse* en volant : son bec est ouvert ; elle *happe* au vol sa proie et *continue* à voler. Elle *va, vient, monte, tourne, descend* avec une grande rapidité. Tantôt on la voit à peine dans le ciel tellement elle *vole* haut ; tantôt elle *poursuit* au ras du sol les insectes qui *descendent* lorsqu'il va pleuvoir. L'hirondelle *boit* en volant, se *baigne* en volant ; elle *rase* le dessus de l'eau, elle *paraît* glisser sur un miroir, soudain l'eau se *ride* ; l'hirondelle *remonte* ; elle *a bu* ou bien *s'est mouillée*.

ELUCUTION : Indiquez les actions que fait l'hirondelle : L'hirondelle vole, elle descend, elle monte, elle poursuit les insectes, elle mange, elle boit, elle se baigne, elle gazouille, elle bâtit son nid, elle donne la becquée à ses petits, elle nous quitte, etc., etc.

RÉDACTION. *Degrés moyen et supérieur.*

Un nid d'hirondelles.

SOMMAIRE : Où se trouve le nid ? — Comment a-t-il été construit ? — Avec quels matériaux ? — Pourquoi les hirondelles font-elles un nid ?

SUJET TRAITÉ : Il y a une quinzaine de jours, des hirondelles sont venues construire leur nid dans notre grange. Je les regardais faire ; elles apportaient de la terre humide qu'elles allaient chercher près de la fontaine et l'entremêlaient de brins de paille et d'herbe sèche pour la consolider. Quand le nid fut presque terminé, un des oiseaux se percha sur le bord pour examiner l'ouvrage ; tout à coup : patatras ! le nid mal placé était tombé à terre. Les pauvres oiseaux n'étaient pas contents, ils criaient, ils voletaient çà et là, regardant leur construction démolie. Alors mon père cloua sous la poutre une petite planchette de façon à former un léger support pour la fragile construction. Bientôt les hirondelles se remirent courageusement à l'œuvre et recommencèrent leur travail. Quand le nid fut refait, la femelle se mit dedans pour l'essayer. Cette fois il était solide. Elle y a pondu des œufs qu'elle couve depuis quelques jours. Bientôt de petites hirondelles naîtront et elles grandiront bien à l'aise dans le joli berceau que leurs parents ont préparé avec tant de peine.

ORTHOGRAPHE. *Degré moyen.*

Les petits oiseaux.

Le petit oiseau qui vient de naître ne peut ni manger seul, ni sortir de son nid pendant plusieurs semaines. Le père va au loin chercher des grains, des mouches, et il revient au nid pour les donner à ses petits. La mère fait comme le père ; chacun d'eux les nourrit et les défend contre tout danger. Au bout de quelques semaines, les petits sont couverts de plumes ; ils battent des ailes et quitteront bientôt le nid.

Degré supérieur. Les parfums.

Au frais matin tranquille, au soleil levant, quand j'ouvre ma tente, une bouffée de *parfum* m'arrive avec l'air du dehors, si violente qu'il semble qu'on soit venu briser devant ma porte un vase d'*aromates*. Et toute cette triste vallée de granit est *embaumée* ainsi, comme un temple d'Orient. Ses rares petites plantes pâles, qui étaient exténuées de sécheresse, ont repris vie sous les ondées de la nuit et répandent à présent leurs *senteurs* comme des *cassolettes* innombrables ; on croirait que l'air est rempli de *benjoin*, de *citronnelle*, de *géranium* et de *myrrhe*.

D'abord, je regarde la vallée déserte, si étrange et superbe, au soleil matinal qui fait flamboyer ses pics de granit rouge, sur un fond de nuages noirs, déchirés, rapides, en fuite vers le Nord. La tourmente dure encore là-haut, tandis qu'en bas l'air se repose, immobile.

Et après, je regarde la terre, d'où montent tous ces parfums : elle est recouverte de graines blanches, comme de grêlons après une averse...

Cela ressemble à une *manne*, ce que le vent et la pluie de cette nuit ont apporté et presque amoncelé devant nos tentes... Je ramasse ces choses, menues et rondes, graines blanches, très dures, ayant un peu goût de froment, fruits desséchés de ces courtes plantes épineuses qui, en certaines régions, tapissent ici les montagnes.

En recueillant cette manne, j'ai frôlé les aromates du sol, et mes mains en gardent pour longtemps une senteur exquise. — *Le Désert*, de PIERRE LOTI.

ETUDE DE QUELQUES MOTS : parfum, aromate, embaumer, senteur, cassolette, benjoin, citronnelle, géranium, myrrhe, manne. (Définitions tirées de Littré, Hatzfeld-Darmesteter, etc.)

Parfum vient de parfumer, ce qui explique l'*m* final et pourquoi, par exemple, il ne faut pas prononcer comme *opium*. C'est l'ancien italien *perfumare* devenu *parfumare*. Le parfum est l'exhalaison d'une odeur agréable. Se dit d'une odeur agréable et d'une substance qui a cette odeur.

Aromate. Toute substance qui, provenant du règne végétal, exhale une odeur pénétrante et agréable. Autrefois, et même jusqu'au XVII^e siècle, on écrivait *aromat*. C'est le célèbre chirurgien Ambroise Paré, à qui l'on doit les premiers procédés de la chirurgie moderne, qui l'employa pour la première fois avec *e* final *aromate*, bien qu'il s'agit d'un masculin (cantate, date, datte, étape, latte, nappe, natte, patate, régate, tomate, trappe, etc., sont féminins ; diplomate, pape, sa-trape, etc., sont masculins).

Embaumer, de *baume*, substance végétale et résineuse. Remplir d'une odeur de baume. Par extension, embaumer un corps, le conserver à l'aide de substances aromatiques, balsamiques. Autres mots : embaumer, embaumeur, embaumement. — Etymologie : baume, du mot hébreu *baalschamen*, c'est-à-dire roi des huiles. D'où *balsamine*, plante de jardin, dont les graines sont contenues dans une capsule qui s'ouvre comme par un ressort dès qu'on la touche. On retrouve l'idée de parfum dans *balsamique* et *balsamite*, plante aromatique de la famille des Composées, vulgairement appelée menthe-coq. *Balsamier*, nom d'un arbuste produisant

des gommés, des résines et dont une variété fournit le bois de rose pour l'ébénisterie.

Senteur. Dérivé de sentir. Parfum pénétrant. On trouve ce mot dès le XIV^e siècle. Eau de senteur, pois de senteur.

Cassolette. Réchaud de métal où l'on fait brûler des parfums. Diminutif de cassolle (réchaud pour chauffer la colle dans les papeteries). Cassolle est lui-même un diminutif de casse, grande cuiller avec laquelle on puise de l'eau. Autres mots : casserolle, casseroier.

Citronnelle. Appartient à la même famille que le citron. Nom de l'aurone, de la mélisse officinale, dont les feuilles, quand on les froisse, laissent échapper une odeur de citron. On connaît surtout, sous le nom de citronnelle, la liqueur faite avec des zestes de citron macérés dans de l'eau-de-vie, dite aussi eau de Barbades.

Benjoin. Sorte de baume découlant d'incisions faites au tronc du styrax benzoin. Ce mot vient de l'arabe et il est aussi celui d'un parfum de Java.

Géranium. Mot latin venu du grec et signifiant bec de grue. Il date du XVI^e siècle.

Myrrhe. Du latin myrrha ; au XI^e siècle : mirre, gomme-résine aromatique.

Manne. Du latin manna, d'origine hébraïque. Employé dès le XII^e siècle. Nourriture tombée du ciel. — Ce nom a été donné à plusieurs substances : Manne de Pologne, herbe à la manne, sorte de fétuque dont les grains se mangent, en Pologne, comme le riz. Substance alimentaire fournie par des lichens de Perse. Manne de poisson, papillon dont les poissons sont friands. Manne d'encens, farine qui se forme du froissement des graines de l'encens dans les sacs. La manne d'or, de fer, terme vieilli, est une terre mélangée de parcelles d'or. Suc d'un frêne de Calabre, dont on tire une substance purgative : le sirop de manne.

L. MOGEON.

INDUSTRIE (Lecture puis rédaction).

Les soldats de plomb.

J'ai visité, à Nuremberg, la fabrique de soldats de plomb dont M. Ernst Heinrichsen hérita de son père et de son grand-père, la plus fameuse, bien connue des amateurs, celle qui fournit aux princes prussiens des régiments entiers. Elle est située dans un quartier paisible. Une porte cochère lourde, basse, ouvre sur une petite cour pavée. Point de bruit de machines, ni de marteaux, ni de vapeur. C'est là que de jeunes ouvrières préparent, pour l'éducation guerrière des peuples, des régiments innombrables.

Elles sont là, une quinzaine au plus, installées dans de petites salles basses, aux murs vieillis autour d'une chaudière en maçonnerie remplie d'un alliage d'étain, de plomb et d'antimoine. C'est la proportion d'étain qui fait le jouet. Le plomb, en effet, casse ; l'étain se plie facilement sans se casser. Dans leur main gauche, gantée ou protégée par un morceau de feutre, les ouvrières tiennent un moule d'ardoise composé de deux parties juxtaposées. De la droite, elles plongent une cuillère dans le mélange en fusion et le font couler dans le moule. On enlève le trop plein ; une seconde après, le moule est ouvert et voici qu'apparaît

un cuirassier français, un spahi ou un chasseur d'Afrique encore tout brûlant et flexible. L'ouvrière le saisit d'un geste preste, et d'un coup de canif le débarrasse des bavures que l'on rejette dans la chaudière.

C'est le patron, lui-même, qui dessine d'abord les modèles. Véritable artiste, il donne à ses soldats, à ses cavaliers, à ses chevaux, l'allure vivante des tableaux de guerre. Quand il a exécuté son dessin, il le confie au graveur sur ardoise, qui le reproduit exactement en deux moules.

Mais il faut équiper et parer de leurs uniformes tous ces régiments. Des femmes se chargent de cette besogne minutieuse. Presque toutes travaillent à domicile. Elles alignent les soldats ou les accessoires de bataille sur une baguette de bois fendue au milieu, en insérant le pied des figurines dans la rainure centrale. Puis légèrement elles colorent la ligne des casques ou des képis, les tuniques, les pantalons, puis les chevaux, s'il s'agit de cavaliers, et les canons et les fusils. Une fois peints, les soldats sont rapportés à la fabrique. On les trie selon leur nationalité et leurs armes, puis ils sont alignés dans de petites boîtes ovales fabriquées en Thuringe ou dans des boîtes en carton à couvercle de verre. L'étiquette collée, les boîtes s'amoncellent dans les magasins de réserve. Et voilà, par milliers, les petits soldats couchés sur les planches des vieilles chambres. On y trouve toutes les armées du monde, et même celles de l'antiquité.

Pour aider à rendre la vérité des batailles, on fournit des arbres, des champs saccagés, des villages ruinés, des églises, des barricades, des bastions, des ponts, des feux de bivouac, des plaques de verre pour les rivières, des débris d'obus et des soldats morts. On sait qu'il se trouve beaucoup d'amateurs, et de très sérieux, pour les reconstitutions guerrières. Les Allemands sont les plus friands de ce genre de distraction. Les princes de la maison royale de Prusse firent leur première éducation militaire à l'aide de ces miniatures. Des officiers se passionnent à faire revivre les combats célèbres de l'histoire. Les meilleurs clients de ces fabricants de soldats ne sont pas, comme on pourrait le croire, les enfants qui se contentent pour leurs jeux d'une boîte de jouets, mais des officiers, des généraux, des princes à qui il faut des corps d'armée !

Le fabricant possède une collection de modèles de 5000 sujets environ. Pour arriver à ce total et être sûr de leur authenticité, il alla visiter tous les musées militaires de l'Europe. Il sort de son atelier de 3000 à 10 000 soldats de plomb par jour, suivant la saison. Il en fabrique de deux à trois millions par an. — JULES HURET.

RÉDACTION : *Mes soldats de plomb.*

P. CH.

ARITHMÉTIQUE

La fraction $\frac{1}{6}$.

I.

Faire tracer au tableau noir une ligne droite de 1 mètre.

Faire marquer la moitié et écrire $\frac{1}{2}$ m., $\frac{1}{2}$ m.

Faire partager chaque moitié en deux parties égales et écrire $\frac{1}{4}$ m., $\frac{1}{4}$ m.
 $\frac{1}{4}$ m., $\frac{1}{4}$ m.

Faire tracer au tableau noir une nouvelle droite de 1 mètre.

Faire marquer le tiers et écrire $\frac{1}{3}$ m., $\frac{1}{3}$ m., $\frac{1}{3}$ m.

Faire partager chaque tiers en deux parties égales et écrire ? ($\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m. — $\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m. — $\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m.)

Faire tracer aussi une droite de 1 mètre.

Faire marquer la moitié et écrire $\frac{1}{2}$ m., $\frac{1}{2}$ m.

Faire partager chaque moitié en trois parties égales et écrire ? ($\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m. — $\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m., $\frac{1}{6}$ m. $\frac{1}{6}$ m.)

Faire trouver ainsi — et vérifier — le $\frac{1}{6}$ de diverses longueurs dans la classe (longueur, largeur, hauteur de la salle, porte, banc, ardoise, cahier, boîte, règle, crayon, etc.).

Faire partager une pomme en six parties égales ($\frac{1}{2} : 3$).

Faire partager une seconde pomme en six parties égales ($\frac{1}{3} : 2$).

Définition : Le $\frac{1}{6}$ est la moitié du tiers — ou le tiers de la moitié.

Devoir écrit : 1. Ecrire $\frac{1}{6}$ plusieurs fois.

2. Ecrire la définition plusieurs fois.

3. Droites de diverses longueurs à partager en sixièmes.

4. Divers objets faciles à dessiner (règle, touche, plume, etc.) à partager en sixièmes.

II.

Un père de famille avait un champ rectangulaire. Ses six enfants le partagent en six parts égales. Indiquer la part de chacun.

Faire dessiner le rectangle et partager d'abord ainsi :

$\frac{1}{2}$ longueur : 3 ou $\frac{1}{2}$ largeur : 3.

$\frac{1}{3}$ longueur : 2 ou $\frac{1}{3}$ largeur : 2.

Puis, nouvelle manière :

mesurer longueur et : 6.

ou mesurer largeur et : 6.

ou mesurer contenance et : 6.

Il s'agit de partager un gain de fr. 24 entre trois ouvriers de manière que le premier en ait les $\frac{2}{6}$; le deuxième les $\frac{3}{6}$; et le troisième le reste. Quelle est la part de chacun ?

(Faire dessiner 24 (ronds) pièces de fr. 1 et partager cette somme en $\frac{6}{6}$ (6 parts). Prendre $\frac{2}{6}$ (2 parts pour le premier; $\frac{3}{6}$ (3 parts) pour le second, et $\frac{1}{6}$ (1 part) pour le dernier. Puis compter les pièces ou la somme revenant à chacun : 8. 12. 4.)

Définition : Le $\frac{1}{6}$ est la sixième partie de l'entier.

Devoir écrit : 1. Diverses figures géométriques données à diviser en sixièmes (avec hachures).

2. Combien de jours vaut $\frac{1}{6}$ d'une année bissextile ? (61 j.)

3. Un enfant a vécu $\frac{5}{6}$ d'année, soit combien de mois ? (10 m.)

4. Sachant qu'il y a six jours ouvrables dans la semaine, combien de jours a travaillé l'ouvrier qui aurait été malade $\frac{2}{6}$ de semaine ? (4 j.)

III.

Faire tracer au tableau noir une ligne droite de 1 mètre.

Faire tracer au dessous une droite de $\frac{2}{6}$ m.

Les faire ajouter. (Ensemble $1\frac{2}{6}$ m.)

Faire tracer une nouvelle droite de 1 mètre.

Faire marquer les $\frac{6}{6}$ m.

Faire tracer au-dessous une droite de $\frac{3}{6}$ m.

Les faire ajouter. (Ensemble $\frac{9}{6}$ m.)

Quelqu'un a mangé dans une semaine 15 morceaux de gâteau. Combien cela ferait-il de gâteaux entiers, chaque morceau étant le $\frac{1}{6}$ du gâteau ?

(Faire dessiner en recomposant le gâteau entier au moyen de $\frac{6}{6}$ — 6 morceaux — $2\frac{3}{6}$ ou $2\frac{1}{2}$.)

Définition : Un entier vaut $\frac{6}{6}$; il faut $\frac{6}{6}$ pour avoir un entier.

Devoir écrit : (Tableau de Reinhard.) 1. Première rangée verticale étant des entiers, y ajouter seconde rangée étant des sixièmes (ainsi de suite ; de deux manières, en gardant les entiers (unités) ou en les transformant en sixièmes). — Cas échéant, transformer les sixièmes en demis, tiers.

2. Première et deuxième rangées verticales étant des sixièmes, en extraire les entiers.

IV.

Calcul oral : 1. Un train est arrivé en gare avec $\frac{2}{6}$ minute de retard, soit combien de secondes ? (20 sec.)

2. Un ouvrier a travaillé $3\frac{4}{6}$ h. la matinée et $6\frac{3}{6}$ h. l'après-midi ; soit combien d'heures et de minutes pendant la journée ? (10 h. 10 min.)

3. Une montre retarde chaque semaine de $\frac{1}{6}$ heure ; soit de combien de minutes par mois de quatre semaines ? (40 min.)

4. Un ouvrier auquel on devait fr. 60 avait reçu d'abord la moitié de sa paie, et aujourd'hui les $\frac{2}{6}$ du reste. Quelle somme a-t-il encore à toucher ? (fr. 20.)

5. J'ai acheté $\frac{5}{6}$ douzaine d'œufs à fr. 0,15 pièce ; soit pour quelle somme ? (fr. 1,50.)

Calcul écrit : 1. Quel est en mètres le pourtour d'une chambre rectangulaire mesurant $7\frac{4}{6}$ m. de longueur et $4\frac{1}{6}$ m. de largeur ? (24 m.)

2. Un garçon a $12\frac{3}{6}$ années et sa sœur $8\frac{1}{6}$ années. Quelle est, en années et mois, la différence d'âge ? (4 ans 4 mois.)

3. Un élève appliqué a mis $1\frac{2}{6}$ h. pour écrire sa composition ; un écolier paresseux a mis par contre trois fois plus de temps, soit combien d'heures ? (4 h.)

4. Un carré mesurant $20\frac{4}{6}$ m. de pourtour, quelle est en mètres la longueur du côté ? ($5\frac{1}{6}$ m.)

5. Ayant acheté $2\frac{1}{6}$ douzaines de petits arbres fruitier à fr. 2 pièce, quelle somme dois-je ? (fr. 52.)

J. et P. MEYER.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral). — BIJOUX FIX —
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : *Funèbres Lausanne*.
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

Jeune homme

de 14 ans, écolier du progymnase de Berne, désire passer ses vacances d'été dans une famille de professeur ou pasteur de la Suisse française. Leçons dans la langue désirées. Situation au bord d'un lac préférée.

Prière d'adresser les offres sous chiffre Z. 2781 Y. à Haassenstein & Vogler, Berne.



MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

**Excellents
Coupeurs**

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 jours aux
Instituteurs
de la S. P. V.*

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'ÉDUCATEUR ».

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 - 1906 1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

TOUT

CE QUI
CONCERNE LA

MUSIQUE

: sous toutes ses formes :
avec le plus grand choix

et aux prix les plus modérés

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, des
PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques
automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: **Bibliothèque de Littérature musicale** :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA MUSIQUE

Le plus grand choix de **CHŒURS** existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES
(S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

GYMNASTIQUE dans les Classes de GARÇONS



Un cours organisé par la Société suisse des maîtres de gymnastique aura lieu à **Bienne**, du **19 au 31 juillet 1915**.

Seront admis les instituteurs et les institutrices ainsi que toutes autres personnes se préparant à l'enseignement de la gymnastique; toutefois ces dernières devront répondre au préalable à un questionnaire pour justifier de leur préparation antérieure et de leurs aptitudes.

Le maximum des participants est fixé à 32. Le programme, basé sur l'application du nouveau manuel fédéral, prévoit l'enseignement des exercices des 1^{er} et 2^{me} degrés. (7 à 9 ans).

Les participants devront suivre le cours complet; les inscriptions pour une durée moindre ne seront pas prises en considération.

Le Département Militaire suisse accorde aux participants une **subvention de Fr. 3.— par jour, plus leurs frais de déplacement A et R en III^{me} classe et une indemnité de Fr. 2.— par nuit** pour toute personne n'habitant pas Bienne ou la banlieue. Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à leurs ressortissants; toutefois, les demandes d'allocations devront être adressées directement par les intéressés eux-mêmes aux autorités cantonales dont ils dépendent.

S'inscrire auprès de **M. A. Frei**, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Rüttimeyerstrasse 5, Bâle, **jusqu'au 10 juin inclusivement**.

Les avis d'admission ainsi que tous autres renseignements seront communiqués aux intéressés tôt après le délai fatal pour les inscriptions par les directeurs du cours, **MM. G. Bubloz**, professeur à La Chaux-de-Fonds et **C. Bornand**, professeur, à Genève.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,
Le Président : **A. FREI**.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZÜRICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la **Société pédagogique de la Suisse Romande**, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schachtelin**, Agent général, Grand-Chêne 11 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

Søben ist erschienen die **III. Auflage** des

O. F. 11263.

Schweizerischen Schulatlas für Mittelschulen

Preis: solid gebunden für Schüler und Lehrer Fr. **7.50**; für Private und im Buchhandel Fr. **9**.

Zu beziehen beim **Kantonalen Lehrmittelverlag in Zürich**.

COURS DE PERFECTIONNEMENT

pour l'Enseignement de la

GYMNASTIQUE dans les Classes de JEUNES FILLES

La Société suisse des Maîtres de gymnastique organise un cours pour l'enseignement des exercices de I^{re} et II^{me} degrés. Il aura lieu à Lausanne du 19 au 31 juillet sous la direction de MM. E. Hartmann, professeur à Lausanne et L. Guinand, professeur à Locarno.

Seront admis en premier lieu les instituteurs et les institutrices; les autres candidats devront fournir la preuve qu'ils ont la perspective d'entrer dans l'enseignement comme maîtres ou maîtresses de gymnastique et justifier en outre de connaissances générales suffisantes; à cet effet il leur sera envoyé au préalable un questionnaire à remplir.

La fréquentation du cours complet est imposée. Le maximum des participants est fixé à 32.

Le cours est gratuit; le logement, la pension et les frais de déplacement sont à la charge des participants qui bénéficieront cependant d'une indemnité journalière de Fr. 2.50, prélevée sur la subvention de la Confédération.

Les Départements de l'Instruction publique seront sollicités d'accorder des subventions à ceux de leurs ressortissants qui leur en feront directement la demande.

Faire parvenir les demandes d'inscriptions jusqu'au 10 juin inclusivement à M. A. Frei, Président de la Société suisse des Maîtres de gymnastique, Ruttimyerstrasse 5, Bâle.

Les directeurs aviseront les candidats de leur admission tôt après le délai fatal pour les inscriptions et leur communiqueront tous autres renseignements nécessaires.

Société suisse des Maîtres de gymnastique,
Le Président : A. FREI.

Jeune homme

de 14 ans, écolier du progymnase de Berne, désire passer ses vacances d'été dans une famille de professeur ou pasteur de la Suisse française. Leçons dans la langue désirées. Situation au bord d'un lac préférée.

Prière d'adresser les offres sous chiffre Z. 2781 Y. à Haassenstein & Vogler, Berne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'ÉDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE} LAUSANNE

Brochures à conserver :

- La guerre européenne.** Discours par M. *David Lloyd George*, Chancelier de l'Echiquier. (16 pages.) 10 cent.
- Les Nations neutres et la Guerre,** par *James Bryce*. (16 pages.) 10 cent.
- La Guerre, ses causes et sa signification.** Six discours par le premier ministre *H. H. Asquith*. (44 pages.) 20 cent.
- La Guerre peut-elle jamais se justifier ?** par *Gilbert Murray*. (22 pages.) 10 cent.
- Pourquoi l'Angleterre est venue au secours de la Belgique,** par *H. W. Massingham*. (12 pages.) 10 cent.
- Comment la Grande-Bretagne essaya de maintenir la paix,** par *Sir Edward Cook*. (31 pages.) 20 cent.
- La valeur des petits Etats,** par *H. A. L. Fisher*. (24 pages.) 10 cent.
- La Double-Alliance contre la Triple-Entente,** par *James M. Beck*. (34 pages.) 20 cent.
- La Guerre actuelle, son passé, son avenir.** Trois discours par *Lord Winston Churchill*; *Comte Kitchener*, ministre de la guerre; *David Lloyd George*. (36 pages.) 20 cent.
- L'Allemagne et la Civilisation slave,** par *J. B. Bury*. (20 pages.) 10 cent.
- L'opinion d'un Américain sur la Guerre Européenne.** Réponse aux appels de l'Allemagne, par *Frédéric W. Whitridge*. (28 pages.) 20 cent.
- Réponse à l'appel que les savants allemands ont adressé au monde civilisé,** par *S.-H. Church*. (8 pages.) 10 cent.

Il y a deux façons de juger la guerre actuelle, ses raisons lointaines, ses causes immédiates, les responsabilités encourues et, en un mot, toutes les faces de la question : premièrement par le sentiment, l'instinct moral qui nous fait vibrer et protester sans chercher longuement le contrôle des faits ; c'est la manière des jeunes gens, des femmes, des enfants et on peut dire du grand nombre. Deuxièmement par la froide raison, par la logique d'un raisonnement calme : c'est la manière des hommes expérimentés, tels ceux qui ont écrit et prononcé les discours dont la traduction française vient d'être publiée en douze brochures fort intéressantes énumérées ci-dessus. Les auteurs sont des hommes d'état anglais et quelques Américains.

Quelques-uns de ces écrits, très courts en général, sont de petits chefs-d'œuvre de dialectique.

Il est très intéressant de comparer l'éloquence anglo-saxonne et l'éloquence française. La concision lapidaire de la première frappe et étonne les esprits latins habitués à l'élégance des développements rhétoriques ! Les Anglais vont droit au but par le plus court chemin ; ils triomphent dans la logique implacable d'un raisonnement géométrique. Ce sont des professeurs de clarté dont il faut suivre l'exemple.

L'ensemble de ces brochures constitue un réquisitoire terrible et un jugement inattaquable contre les auteurs responsables de la Grande Guerre.